

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2024**

L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE** le **26 JANVIER** à **VINGT HEURES TRENTE** se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Madame Evelyne MATHIS – Maire

Présents : Evelyne MATHIS - Grégory BLAISE - Fabrice BOURGUIGNON - Frédéric FORTICAUX - Mathieu MAURY - Aurélie PIERSON-DEMEY

Laurent LECOMTE a donné pouvoir à Evelyne MATHIS

Virginie BETREMIEUX a donné pouvoir à Fabrice BOUGUIGNON

Raphaël VAUTHIER a donné pouvoir à Frédéric FORTICAUX

Formant la majorité des membres en exercice.

Aurélie PIERSON-DEMEY a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS :

20240126/001 - : AVENANT N°1 A LA MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE DE PROGRAMME

Madame le Maire expose la nécessité de signer un avenant à la mission de contrôle technique de programme dans le cadre de la réhabilitation de la maison Thiebaut en logements intergénérationnels. Cet avenant porte sur une modification du montant initial des travaux passant de 320 000 euros HT à 840 000€ HT et sur la durée des travaux passant de 12 mois à 15 mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Valide l'avenant n° 1 d'un montant de 1 650€/HT.
- Autorise le Maire à signer cet avenant.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES : /

Fait en séance les jours, mois et ans susdits

Le maire,
Evelyne Mathis

Le secrétaire de séance,



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2024**

L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE** le **26 JANVIER** à **VINGT HEURES TRENTE** se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Madame Evelyne MATHIS – Maire

Présents : Evelyne MATHIS - Grégory BLAISE - Fabrice BOURGUIGNON - Frédéric FORTICAUX - Mathieu MAURY -Aurélie PIERSON-DEMEY

Laurent LECOMTE a donné pouvoir à Evelyne MATHIS

Virginie BETREMIEUX a donné pouvoir à Fabrice BOUGUIGNON

Raphaël VAUTHIER a donné pouvoir à Frédéric FORTICAUX

Formant la majorité des membres en exercice.

Aurélien PIERSON-DEMEY a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATIONS :

20240126/001 - : AVENANT N°1 A LA MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE DE PROGRAMME

Madame le Maire expose la nécessité de signer un avenant à la mission de contrôle technique de programme dans le cadre de la réhabilitation de la maison Thiebaut en logements intergénérationnels. Cet avenant porte sur une modification du montant initial des travaux passant de 320 000 euros HT à 840 000€ HT et sur la durée des travaux passant de 12 mois à 15 mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Valide l'avenant n° 1 d'un montant de 1 650€/HT.
- Autorise le Maire à signer cet avenant.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES : /

Fait en séance les jours, mois et ans susdits

Le maire,
Evelyne Mathis

Le secrétaire de séance,

